

Conditions Générales de vente

Accusé réception :

Les commandes et contrats négociés par nos représentants ou nous ayant été adressés directement par le client ne sont valables qu'après confirmation de notre siège social. Les commandes passées téléphoniquement ne seront considérées comme définitive qu'à la réception d'une confirmation écrite. Toute modification ou annulation doit être notifiée avant l'expédition de la marchandise ou le début de réalisation de la prestation de services.

Transport :

Les marchandises quel que soit le mode d'envoi (port dû ou franco transporteur ou La Poste) voyagent aux risques et périls du destinataire qui vérifiera leur état à la réception et devra sans délai émettre les réserves utiles sur le bordereau de transport.

Seules les réserves mentionnées sur le bordereau de transport sont recevables. Toute acceptation de la livraison sans réserve vaut accord.

Les avaries dues au transport doivent impérativement faire l'objet de réserves notifiées par lettre recommandée auprès du transporteur dans les 3 jours qui suivent la livraison. En cas de non-respect de l'article L133-3 du code de commerce, aucune réclamation ne pourra être prise en considération.

Aucun retour de marchandise même sous garantie présumée ne sera accepté sans accord préalable, les frais de port étant à la charge du client.

Livraison :

Toute réclamation doit être effectuée dans les 8 jours qui suivent la réception de la marchandise.

Prix :

Nos produits sont fournis au tarif en vigueur au moment de la réception de la commande, en cas de changement de celui-ci entre la prise d'ordre et la livraison, le client sera informé et disposera d'un délai de réflexion pour maintien, réduction ou annulation de la commande.

Cas de force majeure :

La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution des obligations contractuelles de la société. Est un cas de force majeure tout événement indépendant de la volonté et faisant obstacle à son fonctionnement normal au stade de la fabrication ou de l'expédition des produits. Constituent notamment des cas de force majeure les grèves totales ou partielles entravant la bonne marche de la société ou celle de l'un de ses fournisseurs, sous-traitants ou transporteurs ainsi que l'interruption des transports, de la fourniture d'énergie, de matières premières ou de pièces détachées.

Lieu et délais de paiement – loi n° 92-1442 du 31 décembre 1992 :

Tous nos produits et services sont payables à notre Siège Social, quel que soit leur mode de règlement. En cas de recouvrement contentieux de factures faisant objet d'une ou plusieurs commandes, le montant en sera majoré de 15% représentant les frais contentieux, cette majoration étant considérée comme clause pénale (article 1153 du Code Civil).

Les règlements pour une première commande et à l'export s'effectuent comptant et ne peuvent excéder le délai de 60 jours nets, date de facture. Le client dispose de 12 jours francs à réception de facture pour nous informer d'un problème pouvant occasionner un éventuel incident de paiement afin que la traite ne soit pas rejetée. Passé ce délai, les pénalités de TRAITE IMPAYEE seront facturées au client.

Défaut de paiement – report d'échéance :

Afin de ne pas supporter les sanctions pénales légales concernant le report d'échéance des clients, les pénalités de retard seront calculées sur une base de 3 fois le taux d'intérêt légal par mois de retard dès le premier jour de dépassement d'échéance et une indemnité forfaitaire de compensation de 40 € sera facturée (art L.441-6 du code de commerce). Le défaut de paiement d'une seule facture à l'échéance rend immédiatement exigible de plein droit le paiement de toutes les factures même si elles font l'objet de traites en circulation et nous autorise à suspendre ou à résilier la commande ou le marché en cours. Les frais bancaires de retour de traite impayée seront facturés au client.

Clause de réserve de propriété :

Les fournitures livrées demeurent de convenance expresse, notre propriété jusqu'à ce que l'ensemble des créances né de nos relations d'affaires soit recouvré et ceci « sans sommation ». En cas de non-paiement, nous sommes en droit de reprendre les marchandises restées en notre propriété et ceci en accord avec le client lors de sa demande d'ouverture de compte signée par lui.

Nous ne sommes pas en mesure de reprendre les marchandises invendues. En cas d'erreur sur une commande, le client peut retourner les produits à ses frais dans leur emballage d'origine sans marque ni étiquetage et non dégradés et ce, avec accord préalable.

Règlement général sur la protection des données :

En respect du règlement général sur la protection des données (Règlement européen 2016/679), TRADE WINDS porte un soin particulier au respect de vos données personnelles et s'engage à assurer la protection, la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel qui lui sont confiées.

Conformément à la « Loi informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

Garantie :

Tous les produits sont garantis 1 an contre tout vice ou défaut de fabrication. La garantie ne s'applique qu'après le retour de la marchandise et de la facture au Siège Social et après son accord sur la validité de cette garantie. Aucune garantie ne s'appliquera sur un défaut d'utilisation des produits. La casse occasionnée lors de la vente des produits en magasin ne peut prétendre à aucune compensation de la part du fournisseur qui n'est tenu pour aucunement responsable.

Clause attributive de juridiction :

Toute contestation sera de la seule compétence du Tribunal de Commerce de Sens.

Port, emballage et frais de traitement :

- Franco d'emballage
- Pas de minimum de commande
- Frais de traitement : 10 euros si la commande est < à 350 euros HT
- 1ère commande : paiement à la commande et franco de port à partir de 500 euros HT (sauf DOM TOM et Export)
- Si vous êtes déjà client : franco de port à partir de 350 euros HT (ou à partir de 500 euros HT pour la Corse)

DOM TOM et Export :

Les ventes conclues sont soumises à la loi française.

Minimum de commande : 500 euros HT par commande.

Le paiement se fera en connaissance d'une facture pro-forma par virement avant départ de la marchandise sauf accord préalable.

Le transport est à la charge de l'acheteur ou franco transitaire France.